

COMMUNIQUE

Car-sharing fossile

La mobilité est au cœur des préoccupations de la Ville de Luxembourg.

Alors que la Ville affiche un objectif de répartition modale en faveur des déplacements non motorisés et des transports en commun, **à partir du 7 octobre 2015**, la Ville proposera aux citoyens deux modèles de voiture : une VW Polo et plusieurs Opel MERIVA et réalise enfin le « **projet car-sharing** »¹.

Or, la **transposition** de ce projet est-elle encore **dans l'air du temps** ?

Le CSJ-Stad pense que non.

Nonobstant les avancées technologiques depuis 2011 en matière de mobilité électrique, **le système de mobilité urbaine** mis en place **repose sur fonctionnement à l'énergie fossile**. Le CSJ-Stad note que **l'approche choisie** par la Ville de Luxembourg **contraste fortement avec** celle de la **Commune de Hesperange** qui, ensemble avec son partenaire ENOVOS, **a réussi à mettre en place un système** de car-sharing **en utilisant des voitures électriques**².

Le CSJ-Stad constate aussi que le **parti des verts** qui occupe d'ailleurs en la personne de Madame TANSON la fonction d'Echevin à la mobilité, **ne mise semble-t-il plus sur le renouvelable** et n'associe plus des services proches, telle le Luxembourg Energie Office, LEO à ses projets.

Le parti des verts prendrait-il ses distances avec la mobilité électrique, voire écologique ?

Le CSJ-Stad **invite la Ville de Luxembourg à suivre l'exemple** de la Commune d'Hesperange **et rechercher à l'avenir les solutions les moins polluantes** dans ses concepts de mobilité urbaine **conformément à son plan d'action environnemental**³.

¹ Déclaration échevinale 2011 – 2017, p. 13.

² <http://www.hesperange.lu/mobilite-dans-la-commune/CityMov.pdf?FileID=publications%2fcitymov.pdf>

³

http://www.vdl.lu/vdl_multimedia/Publications/Environnement+et+Urbanisme/Environnement/Rapports+et+plans+d_action+environnementaux/Plan+d_action+environnemental/Plan+d_action+environnemental+VdL+2015.pdf (page 2 / 6, intitulé : « Programme 2 » « Plan d'action pour la qualité de l'air » en particulier le programme dénommé « AIR3 »).